

LA PRESSE EN REVUE...



JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014

SOMMAIRE

- 1) Les magouilles du revenant !
- 2) Régression notoire
- 3) Les fautes...
- 4) Le voyant Valls ?!
- 5) Les notables dans la rue
- 6) Gloups ! Waterloo arrive...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Bygmalion: L'enquête élargie au délit de «financement illégal de campagne»



Trois anciens dirigeants de la société Bygmalion ont été mis en examen dans l'enquête sur un système de fausses factures dans la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012 - Joel Saget AFP

L'information judiciaire avait initialement été ouverte en juin pour faux et usage de faux, abus de confiance et tentative d'escroquerie...

Le parquet de Paris a récemment étendu l'enquête sur l'affaire Bygmalion et les comptes de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012 au délit de financement illégal de campagne électorale, a-t-on appris mardi de source judiciaire, confirmant une information de Libération. L'information judiciaire, confiée à des juges financiers, avait initialement été ouverte en juin pour faux et usage de faux, abus de confiance et tentative d'escroquerie.

Un système de fausses factures

Sept personnes ont déjà été mises en examen dans ce dossier, dont quatre anciens cadres de Bygmalion, la principale société prestataire des meetings de Nicolas Sarkozy, et trois anciens cadres de l'UMP, dont l'ancien directeur adjoint de la campagne Jérôme Lavrilleux.

L'enquête vise un système de fausses factures mis en place pour permettre au budget de la campagne de Nicolas Sarkozy de ne pas exploser le plafond autorisé, fixé à 22,5 millions d'euros. Selon les témoignages de plusieurs protagonistes, les fausses factures avaient été émises pour imputer les sommes à l'UMP et non au budget de la campagne.

Sarkozy conteste avoir eu connaissance du système

Selon une évaluation figurant au dossier, pas moins de 18,5 millions d'euros ont été éludés du compte de campagne de Nicolas Sarkozy via ce système de fausses factures.

Au bout du compte, le Conseil constitutionnel avait quand même estimé que le plafond avait été dépassé, à quelque 23 millions d'euros, privant l'ancien président du remboursement public. L'UMP avait alors fait appel aux dons des militants pour payer la facture, via le fameux «Sarkothon».

Les enquêteurs tentent notamment de déterminer comment cette vaste fraude a été mise en place, qui en a donné l'ordre et quand ce système a été décidé. Tout comme Jean-François Copé, qui était à l'époque secrétaire général de l'UMP, Nicolas Sarkozy conteste fermement avoir eu la moindre

connaissance de ce système.

20minutes.fr

II) Loi Macron : «Une régression» pour Martine Aubry



Martine Aubry estime que le projet de loi Macron sur le travail le dimanche est une «régression». (AFP/Philippe Huguen.)

Le projet de loi Macron sur la modernisation de l'économie, présenté ce mercredi en conseil des ministres, est sous le feu des critiques avec la réforme des professions réglementées et l'extension des ouvertures des magasins le dimanche. Si le débat au parlement est prévu à partir du 22 janvier, les réactions sont d'ores et déjà vives.

Martine Aubry dénonce «une régression». Dans une tribune publiée mercredi sur LeMonde.fr, l'ex-numéro un du PS écrit: «Ce n'est pas une réforme subalterne, c'est un moment de vérité autour de la seule question qui vaille : dans quelle société voulons-nous vivre ?» Et de poursuivre: «Veut-on faire de la consommation - encore plus qu'aujourd'hui - l'alpha et l'oméga de notre société ? La gauche n'a-t-elle désormais à proposer comme organisation de la vie que la promenade du dimanche au centre commercial et l'accumulation de biens de grande consommation ? Le dimanche doit être un temps réservé pour soi et pour les autres». «Je me suis toujours engagée pour un dimanche réservé à la vie : vie personnelle, vie collective. Aujourd'hui, je suis fermement opposée au passage de 5 à 12 dimanches ouverts par an. Je combattrai cette régression pour notre société au niveau national, comme dans ma ville», conclut la maire de Lille.

«Une montagne pour un troupeau de souris», selon Bayrou. «Ce texte ressemble beaucoup à une

montagne qui accouche non pas d'une souris mais d'un troupeau de petites souris dont on se sait pas bien si elles vont changer les choses», a lancé le président du Modem sur France Info. Sur le travail dominical (passage de 5 à 12 dimanches ouverts par an prévu par la réforme Macron), François Bayrou déclare qu'«il n'est pas favorable à la marchandisation absolue, 52 dimanches par an. Mais s'il y a des exceptions dans les zones touristiques avec quelques dimanches par an, pourquoi pas.» En outre, il s'étonne qu'il «faille une loi pour relier les villes de France en autocar. On se dit qu'il y a quelque chose d'antédiluvien dans notre manière de voir les choses.»

Laurent Berger : «Banco» pour le travail dominical. «Si la loi permet des compensations pour les salariés, nous disons banco au travail dominical», a expliqué sur RTL le secrétaire général de la CFDT. Avant de nuancer : «Pour l'instant, il n'y a pas de compensation pour des salariés d'une entreprise de moins de 20 salariés, ce qui pour nous n'est pas acceptable parce qu'on sait que ce sont les principaux concernés.» En outre, le secrétaire général de la CFDT prévient qu'«il n'est pas question d'aller jusqu'à 12 dimanches.»

Europe Ecologie les Verts : «Une loi fourre-tout». Le groupe EELV déplore dans un communiqué diffusé sur twitter la «vision passéiste d'une recherche de la croissance». «Putôt que de compter les dimanches, le gouvernement serait plus inspiré de garantir aux salariés les temps familiaux et de loisirs dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit».

PROJET DE LOI MACRON : LA RECHERCHE DE LA CROISSANCE OU CELLE DU BIEN COMMUN ?

Publié le 10 décembre 2014 dans Communiqués



Alors que le projet de loi Macron est présenté ce jour en Conseil des Ministres, EELV déplore la vision passéiste d'une recherche de la croissance sans imagination ni recherche du bien commun.

Parmi les dizaines d'articles de cette loi fourre-tout on trouve par exemple celui qui rétablit les ventes à la découpe, véritable fléau de la spéculation immobilière que le Parti Socialiste dénonçait encore il y a peu à l'Assemblée.

Où est le bien commun quand on facilite l'expulsion de familles entières pour le seul profit de promoteurs immobiliers ? Que vaut la croissance de leurs chiffres d'affaires par rapport au bien-être des personnes qui seront chassées de l'endroit où elles vivaient ?

EELV s'inquiète également du recours aux ordonnances qui sur plusieurs points contournent la discussion au Parlement et permet de limiter le nécessaire débat public.

EELV dénonce en particulier l'attention démesurée portée à la question du travail du dimanche. Pour EELV, plutôt que de compter les dimanches, le gouvernement serait plus inspiré de garantir aux salariés les temps familiaux et de loisirs dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit. Passer à 12 dimanches par an ne créera pas d'emplois et ne constitue en rien une stratégie de lutte contre la précarité et la pauvreté au travail.

Plutôt qu'une croissance artificielle fondée sur une croissance des inégalités, les écologistes proposent au contraire la création de nouveaux droits pour les salariés et le partage du travail.

Fallait-il bousculer l'agenda parlementaire pour passer cette loi en urgence ? EELV s'interroge sur les priorités d'un gouvernement qui repousse l'examen du projet de loi santé publique (paquet neutre de cigarettes, étiquetage nutritionnel...) si nécessaire pour la santé et le bien-être de nos concitoyens.

Julien Bayou et Sandrine Rousseau, porte-parole nationaux.

leparisien.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

MAIS AUSSI

Travail le dimanche : Macron répond à la critique d'Aubry

Dans une tribune, l'ancienne ministre du Travail se dit opposée à l'assouplissement du travail le dimanche.

Une «régression» ? Pas du tout, répond Macron. A Martine Aubry, qui a dénoncé mercredi l'assouplissement du travail le dimanche, le ministre de l'Economie a assuré mercredi que son projet de loi était «une avancée sociale».

Martine Aubry s'est déclaré opposée à ce volet de la loi Macron qui a été présentée en conseil des ministres. L'ancienne ministre du Travail la considère comme une «régression». «Je me suis toujours engagée pour un dimanche réservé à la vie : vie personnelle, vie collective. Aujourd'hui, je suis fermement opposée au passage de 5 à 12 dimanches ouverts par an», écrit la maire PS de Lille dans une tribune au Monde, ajoutant qu'elle «combattrait cette régression pour notre société au niveau national, comme dans [ma] ville», si le texte était adopté.

«Le dimanche doit être un temps réservé pour soi et pour les autres. C'est un moment précieux qui doit être consacré à la famille et aux amis, à la vie associative, à la culture et au sport...», écrit celle qui porta la mise en œuvre de la réforme des 35 heures entre 1998 et 2000 sous le gouvernement Jospin. «La gauche n'a-t-elle désormais à proposer comme organisation de la vie que la promenade du dimanche au centre commercial et l'accumulation de biens de grande consommation ?»

Emmanuel Macron a fait valoir que son texte consacrait aussi le principe d'une compensation obligatoire.

Texte fourre-tout destiné à doper l'économie en libéralisant certains secteurs, le projet de loi Macron, reprend nombre de propositions du rapport Attali sur la «libération de la croissance», dont la libéralisation du travail du dimanche qui doit permettre aux commerces d'ouvrir jusqu'à 12 dimanches par an contre 5 actuellement.

LIBERATION

III) Loi Macron, PS divisé : les 3 fautes de la gauche. Elle n'est pas celle qu'on croyait



Par Bruno Voisin
Consultant, blogueur

Le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, s'attaque à un gros morceau pour son baptême du feu. Travail dominical ou encore professions libérales sont les thèmes de la loi qu'il présente, ce mercredi 10 décembre, en Conseil des ministres. Une réforme qui peut déplaire à gauche comme à droite. Analyse de notre contributeur Bruno Voisin.

Édité par Rémy Demichelis Auteur parrainé par Olivier Picard



Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, et François Hollande à l'Élysée le 8 décembre 2014 (VILLARD/SIPA).

La loi "Croissance et activité" que présente Emmanuel Macron en conseil des ministres ce mercredi divise profondément la majorité, et le débat qu'elle suscite mine le Parti socialiste.

Ces déchirements sont le résultat d'un malaise profond et la conséquence d'erreurs antérieures qui vont bien au-delà de la polémique sur un texte emblématique. Ils sont le révélateur de l'errance d'une gauche de gouvernement en panne de boussole depuis longtemps.

L'exercice du pouvoir est un redoutable révélateur. Révélateur du décalage entre ce que l'on est et ce que l'on prétend être. Révélateur des idées qui déterminent la politique suivie. Révélateur du fossé entre l'électorat que l'on sert et ceux que l'on abandonne sur le bord de la route... De ce point de vue, la gauche n'échappe pas à la règle.

1. La gauche prise à son propre piège

Première révélation : la gauche se retrouve aujourd'hui prise au piège de la leçon de morale qu'elle a tant faite aux autres. Morale publique et comportements individuels s'opposent au grand jour et des démissions à répétition prouvent qu'elle aurait mieux fait de se taire.

Qu'a-t-elle fait de la morale ? Elle si prompte, notamment, à accuser de racisme quiconque ose prononcer le mot identité, ou ces catégories populaires qui, confrontées à l'insécurité économique, refusent d'assumer seules les effets de l'immigration...

2. La faillite des idées

Deuxième révélation : l'étrange débat d'idées auquel elle se livre aujourd'hui donne le tournis. Il y a ceux qui, un jour, prônent la démondialisation, le repli à l'intérieur des frontières avant de se montrer dirigistes, puis enfin libéraux et dérégulateurs.

Il y a ceux qui s'affirmaient sociaux-démocrates et se révèlent des libéraux honteux. Il y a les partisans de la décroissance, il y a ceux qui cultivent les dogmes socialistes et apparaissent gestionnaires zélés d'un capitalisme débridé, il y a ceux qui rêvent encore d'un grand soir...

Bref, tout cela donne l'impression d'une gauche dont les idées ont fait faillite, au point qu'elle ne sait plus d'où elle parle.

3. Les laissés-pour-compte de la gauche

Dernière révélation : le peuple de gauche n'est pas celui que l'on croyait. Au-delà des postures de ceux qui prétendent encore se préoccuper du sort du monde ouvrier, force est de constater qu'ils ont fait le choix d'un modèle économique libéral au détriment des classes moyennes et des catégories populaires traditionnelles.

Qu'ils aient fait ce choix ne peut leur être reproché. mais leur faute est de l'avoir fait sans se soucier du sort de ces laissés-pour-compte, sans leur donner de perspective, et leur laissant l'impression de devoir affronter seuls, et tout à la fois (1), l'insécurité économique, la désaffection des services publics et le désengagement de l'État, la confrontation avec des populations immigrées. Et l'on s'étonne qu'ils se replient sur une revendication identitaire, qu'ils se réfugient dans un vote populiste ?

Que la droite ne se réjouisse pas trop vite

Cette triple faute de la gauche la conduit aujourd'hui dans une impasse. Mais d'abord, ce n'est pas propre à la France. Il suffit de voir les scores des partis populistes dans bien d'autres pays de l'Union européenne pour s'en convaincre. Ensuite, que la droite ne se réjouisse pas trop vite !

Il est temps qu'elle en tire les leçons pour, enfin, penser mondialisation, construction européenne, flux migratoires et intégration, modèle républicain et communautarisme, rôle de l'État, développement et protection de l'environnement... Il y a urgence !

(1) Cette réflexion s'appuie sur les travaux du démographe Hervé Le Bras, de l'historien et anthropologue Emmanuel Todd et du géographe Christophe Guilluy.

leplus.nouvelobs.com

IV) Valls voit un "fil continu" entre ses réformes et son discours sur l'égalité

Manuel Valls , voit un "fil continu" entre son interview à l'Obs, où il avait défini sa vision de la gauche, son discours sur l'égalité prononcé mercredi, et "les réformes" menées par le gouvernement.

"Il y a un fil continu entre ce que je peux dire dans une interview au Nouvel Observateur , et ce que je dis ici ce soir , et les réformes qui sont les nôtres", a déclaré le Premier ministre au cours d'un débat sur l'égalité organisé par la Fondation Jean Jaurès à Paris.

"C'est à force de noyer le message que nous avons perdu la confiance et pas seulement nous, hommes et femmes de gauche, mais les républicains", a-t-il ajouté.

Manuel Valls a défini la gauche comme étant "le progrès, le mouvement , le contraire du conservatisme et de la rente", avant d'insister sur le fait que "la gauche, c'est aussi la lucidité et le devoir de vérité".

"Nous n'avons pas assez vu monter de nouvelles formes d' inégalités", a-t-il reconnu, ajoutant que la différence entre la droite et la gauche réside "d'

abord dans le rapport à l'égalité" et que "l'égalité reste le combat de ce gouvernement".

"Pourquoi je le dis? Parce que je vois bien la confusion, la difficulté de nos citoyens à voir la différence ", a affirmé M. Valls. Quant à l'extrême droite , pour elle , "l'identité dicte les droits . Il n'y a donc pas d'égalité possible . Cela a toujours été son discours mais aujourd'hui ce discours recueille une écoute et une adhésion".

Il a par ailleurs estimé qu'être de gauche, c'est " plaider pour l' efficacité de la dépense publique".

lepoint.fr-AFP

V) Près de 30 000 notaires, avocats et huissiers défilent contre la loi Macron

Près de 30 000 personnes, représentants des professions juridiques réglementées, ont défilé, mercredi 10 décembre à Paris, pour protester contre le projet de loi Macron présenté le matin même par le premier ministre et qui prévoit notamment de baisser les tarifs des notaires, de raccourcir les délais des prud'hommes et de simplifier l'installation des professionnels du droit.

« Nos professions ont été insultées, vilipendées. Ça suffit ! », a tonné Pierre-Luc Vogel, président du Conseil supérieur du notariat, au départ du cortège, place de la République. Comme prévu, plus de la moitié du contingent qui occupait toute la surface piétonne de la place était composée de notaires.

La manifestation était également suivie par les autres professions réglementées du droit : avocats, huissiers, greffiers des tribunaux de commerce, commissaires-priseurs, ainsi que les administrateurs et mandataires judiciaires.

« EXPROPRIATION »

Le texte prévoit notamment de libéraliser l'installation des nouveaux arrivants chez les huissiers, notaires et commissaires-priseurs, de bouleverser les grilles tarifaires ou de permettre l'ouverture du capital des sociétés à d'autres professions (y compris chez les avocats).

« La libéralisation de l'installation, c'est comme de l'expropriation », a expliqué une notaire venue du Val-d'Oise, sous couvert d'anonymat. « Je ne suis pas une fille de notaire. J'ai pris un crédit sur quinze ans et là, on change les règles du jeu en cours de route », a-t-elle ajouté. « La modification des tarifs nous ferait perdre 20 % de notre chiffre d'affaires, c'est-à-dire la moitié de notre résultat », assure Karine Boy, notaire à Trevoux (Ain), qui est venue à Paris avec les 14 collaborateurs de son étude.

Pour elle, la libéralisation de l'installation des notaires et l'ouverture du capital à d'autres professions favorisera le développement de grandes structures qui n'assurent plus certaines missions, notamment le conseil de proximité, en région.

La désertification juridique, Xavier Lefèvre, avocat à Soissons (Aisne), la redoute aussi. Pour les avocats, elle pourrait venir, selon lui, de la réforme de la postulation territoriale, qui n'obligerait plus à passer par un avocat du barreau local, comme c'est le cas aujourd'hui.

DÉLÉGATION REÇUE DANS L'APRÈS-MIDI

Il redoute également la création du statut d'avocat en entreprise, prévu par le projet de loi. « Si les entreprises ont leurs avocats, on n'aura plus aucun dossier, s'alarme-t-il. Il nous restera l'aide juridictionnelle, mais ces dossiers-là, on les prend parce qu'on en a d'autres pour équilibrer notre activité. » Le texte prévoit cependant que ce nouvel avocat en entreprise ne pourra pas plaider.

Une délégation devait être reçue dans l'après-midi par la garde des sceaux, Christiane Taubira, puis, plus tard, par le ministre de l'économie, Emmanuel Macron.

Mercredi matin, quelque 200 commissaires-priseurs, certains venus de province, s'étaient rassemblés aux cris de « Macron démission ! » dans le hall de l'Hôtel Drouot, à Paris, pour protester contre le projet de fusion de leur profession avec celle des huissiers et des mandataires judiciaires, qui ne figure finalement pas dans les documents présentés par Bercy.

http://www.dailymotion.com/video/x2c96qi_defile-d-avocats-de-notaires-et-d-huissiers-dans-paris_news

VI) Martine Aubry prend la tête de la fronde anti-Valls



La maire de Lille « combattrait » l'extension du travail du dimanche, prévue par la loi Macron.

Martine Aubry entre en résistance. Contre la loi Macron. Mais aussi et surtout contre Manuel Valls, à six mois du prochain congrès du PS, qui s'annonce comme une épreuve de vérité pour la ligne sociale-démocrate ou sociale-libérale du gouvernement. La maire de Lille est une nouvelle fois sortie de sa réserve, mercredi, pour critiquer durement les dispositions concernant le travail du dimanche comprises dans le projet de loi Macron. Ce texte que François Hollande a défini comme une « loi de progrès et de liberté » mais qui sème la zizanie à gauche, était présenté mercredi en grande pompe à l'Élysée par le premier ministre, à l'issue du Conseil des ministres.

Martine Aubry avait déjà fait part de ses critiques à l'encontre du gouvernement, il y a quelques semaines dans le JDD. Avec cette tribune publiée par Le Monde, elle franchit une étape supplémentaire dans son bras de fer avec Manuel Valls. Notamment dans le choix de ses mots, qui prennent ici des accents guerriers: « Je combattrai cette régression pour notre société au niveau national comme dans ma ville », lance ainsi l'ancienne ministre du Travail.

Pour Aubry, ce texte qui sera examiné par les députés fin janvier n'est pas une « réforme subalterne », c'est un « moment de vérité » autour de la « seule question qui vaille : dans quelle société voulons-nous vivre ? ». Elle déplore ainsi que la gauche n'ait « désormais à proposer comme orientation de la vie que la promenade du dimanche au centre commercial et l'accumulation de biens de grande consommation ». « Veut-on faire de la consommation l'alpha et l'oméga de la notre société ? », interroge-t-elle.

«Harcèlement politique»

Avec cette charge, violente, la maire de Lille met en scène l'affrontement idéologique entre deux gauches, qui n'ont de cesse de s'éloigner depuis 2012. «Il y a deux options au sein de la gauche de gouvernement, résume ainsi le député frondeur Christian Paul. Une gauche libérale qui produit ce genre de texte. Et une gauche qui considère que la modernité n'est pas à rechercher systématiquement dans la régression sociale.» Cette tribune contre le travail du dimanche est aussi le signe que les grandes manœuvres pour le congrès du PS ont commencé, la loi Macron - étiquetée libérale et portée par un jeune ministre incarnant cette ligne - servant d'objet de cristallisation aux différentes postures qui s'aiguisent. «Il y a une volonté pour l'aile gauche de faire de ce texte un symbole, décrypte le député Christophe Caresche. Ils vont s'employer à le diaboliser. La bataille est enclenchée.» «Aubry, qui cherche à affirmer son leadership sur l'aile gauche ou frondeuse du PS, se pose en alternative à Valls», renchérit un proche de Hollande. Ce qui a fait dire au patron des députés PS, Bruno Le Roux, que la loi Macron n'était pas une contribution à un congrès PS mais une «contribution à la réussite du gouvernement».

Dans le sillage de Martine Aubry, les frondeurs - qui espèrent que son intervention poussera le gouvernement à reculer - restent vent debout contre cette loi Macron. Mais pas seulement. Pour de nombreux parlementaires PS, traumatisés par les défaites électorales passées et à venir, circonspects devant la politique menée, ce texte pourrait servir d'exutoire, alors que la plupart des mécontents s'étaient refusés à franchir la ligne jaune sur le budget ou la confiance. «Des députés vont profiter de cette loi pour dire à Hollande: maintenant, les dérives droitières, ça suffit!», pronostique un élu PS. Le premier ministre s'est dit assuré d'avoir une majorité au Parlement sur ce texte. À l'Élysée, on ne dit pas autre chose: «Ça va être plus compliqué que d'habitude mais ça passera.» Mais au PS, d'autres sont moins optimistes. «Si 50 députés votent contre, la loi n'est pas votée», soupire un député.

Chez les élus réformateurs, la charge d'Aubry est celle de trop. «Ça ne facilite pas la tâche de Valls et Hollande», enrage Caresche, qui propose en souriant de créer «une incrimination de harcèlement politique». «Aubry part à la guerre avec un sabre de bois, ironise de son côté un ministre. Expliquer qu'on change de civilisation parce qu'on passe de 5 à 12 dimanches travaillés

ne tient pas debout. Ça va être Waterloo!»

lefigaro.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue